

## Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

### Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 22 juillet 2013 à 13h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

#### Présence :

- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

#### Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projets Ville de Sherbrooke
- M. René Allaire, directeur général adjoint Ville de Sherbrooke
- M. Denis Gélinas, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement
- M. Claude Brochu, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

#### 1) Ouverture de la séance

Le président M. Serge Forest déclare la séance ouverte.

#### 2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

#### 3) Adoption de l'ordre du jour

##### Résolution 2013-07-22-0281

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
  - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 23 mai 2013 ;
  - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions ;
- 6) Finance ;
  - a) Suivi budgétaire au 30 juin 2013 (document remis sur place) ;
  - b) Financement permanent des règlements no 7, 8, 9 et 12 ;
    - i. Modèle de résolution mandatant le ministre des Finances et de l'Économie pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal (document joint) ;
  - c) Appel d'offres 2013 no 4 - préachat des équipements pour le centre de tri ;
    - i. Résultats des soumissions reçues (document remis sur place) ;
    - ii. Acceptation de la soumission la plus basse ;
  - d) **supprimé**

- e) Processus budgétaire compte tenu des élections municipales ;
- f) Tragédie de Lac-Mégantic ;
- 7) Opérations;
  - a) Tonnage;
- 8) Ressources humaines ;
  - a) Poste de directeur des opérations ;
- 9) Projets de développement ;
  - a)
- 10) Communication
  - a) Communiqué de presse
- 11) Date de la prochaine réunion ;
  - 22 août 2013 ;
- 12) Affaires nouvelles ;
  - a) Lettre Ministre
  - b) Agri SX
  - c) Demande CPTAQ
- 13) Levée de l'assemblée.

**Adopté**

#### **4) Procès-verbaux ;**

- a) Lecture et adoption du procès verbal du conseil d'administration du 23 mai 2013 ;**

#### **Résolution 2013-07-22-0282**

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 23 mai 2013.

**Adopté**

- b) Suivi des procès-verbaux ;**

Aucun suivi

#### **5) Période de questions ;**

Aucune personne présente.

#### **6) Finance ;**

- a) Suivi budgétaire au 30 juin 2013 (document remis sur place) ;**

M. Claude Brochu explique rapidement les revenus et les dépenses qui sont en écart avec les montants budgétés.

- b) Financement permanent des règlements no 7, 8, 9 et 12 ;**

**- Modèle de résolution mandatant le ministre des Finances et de l'Économie pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1066 du code municipale (document joint) ;**

M. Claude Brochu explique que les règlements no 7, 8, 9 et 12 n'ont jamais été en financement permanent et qu'ils sont encore en financement temporaire. Ces règlements vont tous être fermés afin de procéder au financement permanent. Il faut donc adopter une résolution pour mandater le Ministre des Finances et de l'Économie pour recevoir et ouvrir les soumissions, tel que prévues à l'article 1066 du code municipal, au nom de la Régie.

#### **Résolution 2013-07-22-0283**

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du Code municipal ;

**Proposé et résolu unanimement :**

QUE le conseil mandate le ministre des Finances et de l'Économie pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la Régie.

**Adopté**

## **c) Appel d'offres 2013 no 4 – préachat des équipements pour le centre de tri ;**

### **- Résultats des soumissions reçues (document remis sur place) ;**

L'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres 2013-04 pour le préachat des équipements pour le centre de tri a eu lieu le 12 juillet 2013. Les 3 firmes suivantes ont présenté une soumission : Sherbrooke OEM, Machinex, Redox. Suite à l'analyse des soumissions et selon la grille d'évaluation du coût pondéré du projet, la firme Sherbrooke OEM a obtenu le plus bas coût pondéré sur 10 ans.

### **- Acceptation de la soumission la plus basse ;**

#### **Résolution 2013-07-22-0284**

Proposé et résolu unanimement d'adopter la soumission la plus basse conforme, soit celle de Sherbrooke OEM pour le préachat des équipements pour le centre de tri au montant de 14 995 000\$ plus taxes. Il est également résolu d'autoriser M. Claude Brochu à signer tout document en lien avec cet appel d'offre.

**Adopté**

#### **Résolution 2013-07-22-0285**

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Brochu à faire une demande de financement temporaire jusqu'à 25% de 17 240 501.25\$ soit 4 310 126\$ diviser comme suit : le dépôt de 5% à Sherbrooke OEM pour l'acceptation du contrat et par la suite un 20% payé au prorata d'avancement de la fabrication des équipements. Ce nouveau prêt temporaire sera distinct du 2 000 000\$ déjà permis pour le centre de tri. Il est également résolu d'autoriser M. Claude Brochu à signer tout document en lien avec cet emprunt.

**Adopté**

#### **Résolution 2013-07-22-0286**

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Brochu à signer et déposer toute demande de subvention en lien avec le projet du centre de tri.

**Adopté**

#### **Résolution 2013-07-22-0287**

Proposé et résolu unanimement d'autoriser M. Claude Brochu à signer et déposer toute demande de subvention en lien avec le projet du centre de tri temporaire.

**Adopté**

## **e) Processus budgétaire compte tenu des élections municipales ;**

M. Claude Brochu explique qu'en temps normal le budget de la Régie devrait être déposé au conseil d'administration du mois d'octobre mais cette année avec les élections municipales il devrait être déposé en septembre. Pour permettre à M. Brochu de réaliser le tout, il serait souhaité de déplacer la réunion au 30 septembre au lieu du 19.

#### **Résolution 2013-07-22-0288**

Proposé et résolu unanimement de déplacer la réunion du jeudi 19 septembre et de faire une spéciale le lundi 30 septembre 2013.

**Adopté**

## **f) Tragédie de Lac-Mégantic ;**

M. Serge Forest et Mme Nicole Robert demande à la Régie de venir en aide à la Ville de Lac Mégantic. Étant donné que les lieux sont contaminés et que la Ville risque d'avoir une aide financière pour les déchets, il est convenu de donner 5000\$ directement à la Ville au lieu de le donner en crédit sur les déchets.

#### **Résolution 2013-07-22-0289**

Il est résolu unanimement que la Régie envoie une lettre signée conjointement par M. Serge Forest et Mme Nicole Robert au nom du conseil d'administration de la Régie ainsi qu'un chèque de 5 000\$ directement à la Ville de Lac Mégantic pour leur venir en aide suite à la tragédie.

**Adopté**

## **7) Opérations ;**

### **a) Tonnage ;**

M. Claude Brochu présente le tableau et les graphiques concernant le tonnage. Le tonnage total de janvier à juin est 28 237.51 tonnes comparativement à celui de l'an passé qui était de 16 153.43 tonnes.

## **8) Ressources humaines ;**

### **a) Poste de directeur des opérations ;**

M. Claude Brochu fait part que les entrevues ont eu lieu pour le poste de directeur des opérations. Un candidat a été choisi parmi les autres. La recommandation du comité de sélection est que M. Jean Simard engagé comme contremaître temporaire en avril demeure à l'emploi au titre de contremaître permanent. Ses tâches seraient les mêmes soit : voir au fonctionnement du centre de tri temporaire, gérer les opérateurs du site d'enfouissement, gérer le LET et LES. Le nouveau candidat, M. Mikael Auger, directeur des opérations s'occuperait plus du technique en autre : tous les suivis environnementaux, les travaux de fermeture de cellules, le comité de vigilance, les projets de recherche, etc.

## **Résolution 2013-07-22-0290**

Il est proposé et résolu unanimement de procéder à l'engagement de M. Mikael Auger au poste de directeur des opérations selon les conditions mentionnées par le directeur général et que M. Jean Simard devienne contremaître permanent.

**Adopté**

## **9) Projets de développement ;**

Aucun sujet.

## **10) Communication ;**

### **a) Communiqué de presse ;**

M. Claude Brochu demande aux élus leur opinion au sujet de la publicité de Valoris, du fait que l'octroi du contrat à Sherbrooke OEM est un gros contrat pour une entreprise de la place. Il est convenu de faire un communiqué de presse pour l'instant. Pour le début septembre, il y aura un publiereportage sur le centre de tri temporaire et le centre de transfert. Éventuellement, pour souligner le début de la construction nous pourrions faire une première pelletée de terre.

## **Résolution 2013-07-22-0290**

Il est proposé et résolu unanimement de procéder à un communiqué de presse pour faire savoir l'octroi du contrat à Sherbrooke OEM pour le préachat des équipements du centre de tri au coût de 14 995 000\$.

**Adopté**

## **12) Date de la prochaine réunion ;**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 22 août 2013 à 13h30.

## **13) Affaires nouvelles ;**

### **a) Lettre Ministre ;**

Une lettre du MAMROT a été reçue au sujet de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics. Il a été demandé de porter l'information à la connaissance du conseil d'administration.

### **b) Agri SX ;**

M. Claude Brochu fait mention que le dossier de Agri-SX est passé devant la cour. M. Daniel Lapierre était le principal témoin dans ce litige. Celui-ci était absent puisqu'il travaille maintenant en Alberta et ce, même s'il avait reçu un subpoena. Une grosse partie de la preuve étant absente, le juge a proposé aux parties de s'entendre hors cour étant donné les montants en jeu et les frais d'honoraires de la cour. Donc, suite à une entente Agri-SX conserve le dépôt de Valoris et vient ramasser ses équipements. Le dossier est clos.

### **c) Demande CPTAQ ;**

M. Jean-Claude Dumas informe les élus que le MRC a effectué une réunion spéciale pour renoncer à l'avis de 30 jours de la demande de Valoris à la CPTAQ.

## **14) Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 14h20.

---

M. Serge Forest, président

---

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier